

<http://ugtg.org/spip.php?article1407>



Elections professionnelles à la CCITIG le 18 janvier 2011

- Actualité -



Date de mise en ligne vendredi 7 janvier 2011

Date de parution 18 janvier 2011

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Le 18 Janvier prochain, l'ensemble des travailleurs de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale des Iles de Guadeloupe (**CCITIG**), est appelé à voter pour la liste syndicale qui devra défendre ses intérêts pour les années à venir.

Elections capitales car au regard de la loi du 20 août 2008, seuls les syndicats ayant fait 10% des voix seront reconnus représentatifs et pourront désormais agir au nom des salariés de la CCITIG. Elections également capitales car faisant suite à une restructuration des CCI **o galo...**

Nous travailleurs de la CCITIG, ne pouvons qu'être fiers des actions syndicales menées par les Représentants du Personnel de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre, tant de **l'ULTEA-UGTG** que de la liste **DEFI**. Notre motivation première a toujours été la Défense de l'Ensemble du Personnel. En ce sens, **dès le début** il était important pour nous que le Personnel dans sa **Globalité** parle d'une seule et même voix... **Une et Indivisible**, que nous soyons de la CCI de Basse-Terre ou de la CCI de Pointe-à-Pitre.

NOU TOUJOU DÉFANN DWA A TRAVAYÈ AN BALAN, KONSYANS É ANGAJMAN

Malgré notre brève mandature (Mars 2010 à Décembre 2010) nous avons su mener des actions sur tous les fronts :

- ▶ Dénoncer le népotisme et les pratiques injustes de la Direction
- ▶ Informer le personnel sur la réalité des enjeux des différentes Chambres
- ▶ Dénoncer l'opacité du projet de fusion et l'exclusion du personnel Aéroport
- ▶ Souligner le manque de communication sur les audits social et organisationnel
- ▶ Etre Force de propositions et **véyatifs** : règlement intérieur, harmonisation de la classification...
- ▶ Empêcher le transfert de manière sournoise des éléments de badgeage vers la paie.

NOU JA TRAVAY É NOU KÉ TOUJOU TRAVAY POU TRAVAYÈ LA CCI...

Notre accompagnement au quotidien des salariés nous confirme que la présence de l'ULTEA-UGTG est indispensable au sein de l'Institution pour le **Respect, la Dignité et la Défense des travailleurs**.

En tout état de cause, pendant que les dirigeants des CCI négociaient pour leur place, le personnel n'avait aucune information sur son devenir (postes en doublon, licenciements, mobilité, formation en cas de changement d'emploi...). De plus, ni les ressortissants de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre, encore moins les agents, ne sont informés des projets d'activités et de l'organisation même des services pour la Guadeloupe.

Aujourd'hui plus que jamais, par l'élection de Représentants du Personnel offensifs, compétents et déterminés à défendre les droits de tous les salariés, nous veillerons à ce que :

- ▶ Le transfert du personnel se fasse en toute transparence, légalité et sans discrimination ;
- ▶ Soit mis en place un comité de suivi pour l'harmonisation équitable des salaires de base ;
- ▶ Une refonte de la grille de classification générale soit étudiée (révision des emplois mal classifiés) ;
- ▶ Les conditions de travail de tous les travailleurs soient respectées sans discrimination.

KONBA DÈYÈ POKO MANNYÉ...

LE MARDI 18 JANVIER 2011, VOTEZ ET FAITES VOTER MASSIVEMENT POUR LA LISTE ULTEA-UGTG !